

Vos questions / nos réponses

# Dépistage drogue cheveux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/03/2010 15:33

Bonjour,

Pendant combien de temps peut - on retrouver la présence de drogues (de toutes sortes) dans les cheveux ?

Certaines analyses estiment la période à 90j, d'autres à plusieurs années.

Quel organisme fiable peut effectuer un dépistage à titre personnel? Quel est le coût? Les résultats peuvent- ils ensuite constituer une preuve légale ?

---

**Mise en ligne le 11/03/2010**

Bonjour,

Nous ne pouvons répondre précisément qu'à une de vos questions, la dernière : non, les résultats de dépistage de drogues dans les cheveux ne sont pas une preuve légale. La seule preuve légale est le dépistage sanguin.

Pour toutes vos autres questions, il n'y a pas de réponse précise car la fiabilité de la méthode est contestée.

Aujourd'hui, on sait que les métabolites de drogues consommées atteignent les vaisseaux sanguins du cuir chevelu et s'accumulent dans les cheveux. On sait doser les drogues dans les cheveux, mais les recherches ne sont pas terminées quant aux durées de présence.

De plus, ces tests ont un coût très élevé.

Nous ne connaissons pas d'organisme effectuant ce type de dépistage à titre personnel.

Cordialement.

---